

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 668

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À la première phrase de l'alinéa 48, substituer aux mots :

« de caractériser »,

les mots :

« d'identifier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.